

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES



Direction de l'exploitation des ressources minérales et pétrolières

Formule de demande de bail d'exploitation de tourbière

A - INTRODUCTION

1. Raison sociale de l'entreprise

Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du particulier ou de l'entreprise

2. Personne-ressource au Nouveau-Brunswick

Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource

B - RAPPORT D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Soumettre un rapport de faisabilité contenant les éléments suivants:

- un sommaire des travaux d'exploration et des dépenses encourues à ce jour;
- une description détaillée du mode d'exploitation proposé et des équipements qui seront utilisés (extraction et traitement);
- des précisions quant aux usages prévus de la tourbe qui sera exploitée et des taux de production anticipés au cours des cinq premières années d'opération; un estimé des réserves de tourbe comprises à l'intérieur de la superficie visée par l'exploitation;
- une description des moyens de transport qui seront utilisés et de leur disponibilité;
- un estimé des coûts associés à l'extraction et au traitement de la tourbe;
- une analyse du régime hydrologique de la tourbière et de l'impact du drainage sur les lacs et cours d'eau avoisinants; description des méthodes qui seront employées pour assurer un contrôle efficace de la qualité de l'eau évacuée de la tourbière;
- un relevé botanique général de la tourbière, incluant les mousses, ainsi qu'une recherche systématique d'espèces végétales rares.

Sur un premier plan veuillez fournir les renseignements suivants :

- routes d'accès; lignes de transport d'énergie électrique; emplacement proposé des bâtiments; la superficie qui sera mise en production annuellement pendant les cinq premières années du bail.

Sur un deuxième plan veuillez fournir les renseignements suivants :

- l'ensemble des fossés de drainage qui seront nécessaires à l'aménagement de la tourbière; le cas échéant, l'emplacement et la dimension des bassins de sédimentation; un calendrier des travaux.

C - PLAN D'ABANDON ET DE RESTAURATION

Un plan de restauration pour une exploitation de tourbière comprend les éléments suivants :

1. Carte de l'exploitation

- Description de l'état actuel des terres, des limites du bail d'exploitation ainsi que du périmètre de la tourbière. La carte devrait aussi montrer les éléments suivants : tranchées de drainage, bassins de sédimentation, chemins, bâtiments, aires d'entreposage, lignes de transport de l'électricité, lieux d'emprunt de végétation et aires de conservation.

2. Carte de restauration

- Portrait du site après l'arrêt complet des opérations et la fin des activités de restauration. Indiquer l'emplacement prévu de la ligne de contour de la courbe d'épaisseur de tourbe de 50 cm à la fin des activités.
- Zones boisées – Les secteurs qui présentent moins de 50 cm de tourbe peuvent être rétablis en tant qu'habitat forestier.
- Zones d'eaux libres – Jusqu'à 25 % d'une tourbière peut être rétabli sous forme de lacs ou de mares.
- Zones de terre humide où la végétation a été rétablie – Désigne les endroits où des plantes de milieu humide seront rétablies (par exemple, arbustes de type éricacée, mousses de sphaigne, linaigrette, carex).

3. Rapport de restauration

- Indiquer le cadre géographique à l'aide d'une carte régionale et d'une photographie aérienne qui indiquent l'emplacement de la tourbière et la route d'accès. Donner le numéro de compte de bien de la propriété.
- Eaux de ruissellement – Indiquer le sens d'écoulement des eaux de ruissellement actuel et le sens qui existera après les travaux de restauration. Quels seront les effets, le cas échéant, de la fermeture de la tourbière et de l'obstruction des canalisations sur l'écoulement des eaux de ruissellement? La quantité de l'eau qui s'écoulera vers les divers cours d'eau changera-t-elle substantiellement?
- La durée de vie utile de l'exploitation commerciale de la tourbière, un calendrier des activités de restauration de la tourbière, ainsi que la ventilation des coûts connexes. Le calcul de la durée de vie du dépôt de tourbe doit tenir compte des facteurs suivants :
 - Le potentiel commercial d'un dépôt est évalué en fonction de sa couche de tourbe fibrique (von Post H1 – H4). Un calcul fondé sur l'utilisation des couches humiques n'est

pas exclu mais l'entreprise devrait alors démontrer qu'elle utilise cette tourbe dans sa production actuelle.

- Aux fins du calcul de la période de paiement de la garantie, la durée de vie restante de tout dépôt de tourbe ne peut dépasser 50 ans.
- Une description des méthodes de restauration de l'ancienne tourbière commerciale : reboisement, création d'une étendue d'eaux libres, rétablissement de la végétation, obstruction des canalisations de drainage.
- Proposer un programme de surveillance qui servira à déterminer la réussite du programme de restauration.
- Fournir une copie papier du rapport et des cartes ainsi que la version électronique sur CD. Joindre également un tableau donnant les coordonnées des sondages effectués ainsi que des profondeurs de tourbe observées.

D - ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Informez le Ministère de l'Environnement de votre projet en complétant la formule d'enregistrement appropriée. Une lettre de détermination signée par le Ministre de l'Environnement doit accompagner votre demande de bail d'exploitation de tourbière.

E - DÉCLARATION

Il est par les présentes attesté que les renseignements et observations fournis relativement à la présente demande de bail d'exploitation de tourbière sont exacts pour autant que les soussignés sachent et que ni le requérant ni les dirigeants de la compagnie ne sont engagés dans un litige quelconque ou dans toute procédure devant un organisme du gouvernement, un tribunal ou autre dont il n'a pas été fait mention dans la présente.

Signé par le requérant (ou en son nom):

_____ le _____ 20____